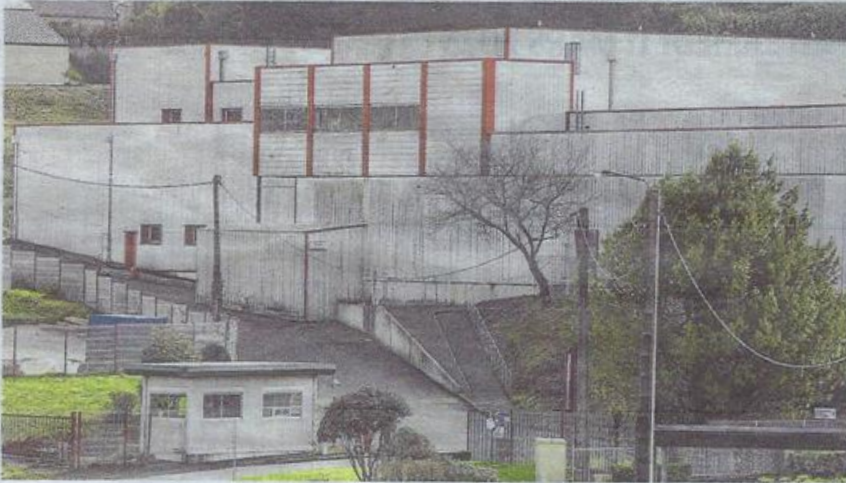


La Cooperl a racheté une partie des anciens abattoirs Gad, à Lampaul-Guimiliau, en 2021. Archives Lionel Le Saux



La Cooperl met fin au projet d'abattoir sur le site Gad

La Cooperl n'installera pas d'abattoir de porcs dans l'ancien site Gad, à Lampaul-Guimiliau. Le n°1 du porc en France avait racheté la friche, il y a deux ans, avec une annonce de 500 emplois à la clé.



Monique Kéromnès

« Le projet d'abattoir dans les anciens locaux de Gad, à Lampaul-Guimiliau, est abandonné », Patrice Drillet, président de la Cooperl, groupe coopératif basé à Lamballe (22), a confirmé l'annonce faite par Henri Billon, président de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau (CCPL), en toute fin de conseil communautaire. Sans être une surprise - rien n'avait bougé sur

le site depuis son rachat -, cette annonce est une nouvelle douche froide pour un territoire traumatisé par la fermeture des abattoirs Gad, il y a dix ans, et le licenciement de 889 salariés. L'acquisition d'une partie du site par la Cooperl, avec le soutien affiché des pouvoirs publics et, notamment, la Région qui s'était associée à l'annonce, avait pourtant redonné un réel espoir. Le projet était ambitieux : création d'une unité de congélation pour stocker de la viande, avec 50 emplois à la clé puis, si les conditions étaient réunies, notamment au niveau de la filière avec des garanties de livraison de matière première, un nouvel abattoir avec 500 emplois créés.

Pas d'accord avec les groupements porc

« Nous n'avons réussi à nous mettre d'accord avec aucun groupement porc finistérien pour l'aventure », explique Patrice Drillet. Selon nos informations, c'est avec Evel'Up que cela a coïncé. « Nous imaginions un partenariat avancé, type fusion, pour porter un projet collectif. Il n'y a pas de raison que le poids de l'investissement de cet abattoir ne soit porté que par les adhérents de la Cooperl avec, à côté, des éleveurs qui fournissent selon leur bon vouloir. Nous aurions été pris en otages... », ajoute le président de la Cooperl.

Quant au projet d'unité de congélation, « tant que le port de Brest ne sera pas dimensionné pour l'export, nous ne le ferons pas ». Et d'évoquer, évidemment, une « situation très compliquée pour la filière porcine », avec des distorsions de marché et une concurrence étrangère féroce. La Cooperl reste propriétaire des locaux. « Mais, pour le moment, je vais être honnête, on a d'autres sujets plus importants à traiter... »

« Des entreprises sont intéressées »

Pour Henri Billon, le président de la communauté de communes, c'est une vraie déception. Mais il est réaliste et note un contexte défavorable « entre la baisse de production de porcs de 11 % en un an et l'ICPE (autorisation donnée pour une installation classée) difficile à renouveler pour un projet d'abattoir ». Il ne désespère pas, pour autant, de trouver d'autres activités pour ce site : « De la transformation de viande peut y être envisagée. Des entreprises sont intéressées ». Pour Olivier Le Bras, conseiller régional et ancien leader syndical Gad, « c'est un nouveau rendez-vous manqué. On sait qu'il n'y aura pas d'autre chance de revoir, un jour, un porc abattu à Lampaul... » Mais il veut y croire : « Le président Chesnais-Girard s'est battu. On va continuer le travail ! »